



Le Journal

Agricole

Mensuel d'information agricole et rurale

250 FCFA

N°32 - Juin 2016

LOGOUTRAC



UN TRACTEUR MADE IN TOGO POUR RÉVOLUTIONNER L'AGRICULTURE TOGOLAISE

P. 8



Interview du
Ministre
Agadazi sur le
développement
de la filière
Anacarde au
Togo

«Nous avons l'assurance
que dans un proche
avenir, cette filière va
véritablement soutenir
l'économie nationale" P. 3



Sécurité alimentaire CARTOGRAPHIE DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE AU TOGO

P. 5

Pour un accroissement de la
productivité agricole



ACTUALISATION DES RECOMMANDATION S DE FERTILISATION DES CULTURES

P. 4 & 5

Vulgarisation de l'acte uniforme OHADA
**La GiZ-ProCIV outille les
organisations paysannes**

P. 4



coopération
allemande

GIZ

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Restitution du processus de certification FBS REMISE OFFICIELLE DE CERTIFICATS AUX FORMATEURS CE 08 JUILLET À L'INFA DE TOVÉ

P. 2

Tchambakou Ayassor

NOUVEAU COMMISSAIRE DE LA CEDEAO CHARGÉ DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES EN EAU

M. Tchambakou Ayassor, ressortissant togolais, a pris fonction en tant que Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources en eau, le 11 mars 2016. Il a une connaissance fine du paysage institutionnel de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ; en tant que directeur du Département de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de l'UEMOA (2011-12), il était notamment chargé de coordonner la mise en œuvre de la Politique agricole de l'Union (PAU). Avant de rejoindre la Commission de l'UEMOA en 2005, il a été conseiller technique auprès du ministère togolais



de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche pendant cinq ans et a dirigé pendant quatre ans la Société togolaise

de coton (SOTOCO) en tant que directeur général. M. Ayassor a une grande expérience professionnelle en développement rural. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome de l'Université du Bénin et d'un master (spécialité entomologie - protection des végétaux) de l'Université du Connecticut (États-Unis). M. Ayassor devra faire face à de nombreux défis durant son mandat : La région a entamé un processus de formulation de la deuxième génération de Programme nationaux d'investissement agricole (PNIA) et du Programme régional d'investissement agricole (PRIA). Des avancées majeures sont également

attendues dans la mise en œuvre de la Réserve régionale de sécurité alimentaire pilotée par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO (ARAA). Avant tout, M. Ayassor devra affirmer le leadership de la CEDEAO et en particulier répondre aux attentes importantes des organisations professionnelles agricoles ouest-africaines qui souhaitent voir davantage de ressources financières de la région investies dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

AVIVAC I2 : UN VACCIN CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE



La première dose de AVIVAC i2 a été inoculée à un poussin dans le village de Fana au sud du Mali, en octobre 2015. Ce vaccin, considéré comme révolutionnaire, combat la maladie de Newcastle, cauchemar des aviculteurs maliens. Les spécialistes prédisent que ce nouveau vaccin facilitera la vie de nombreux éleveurs au Mali.

Le Dr Boubacar Diallo, directeur du Laboratoire central vétérinaire malien (LCV), aime dire tout le bien qu'il pense du vaccin AVIVAC i2. Son laboratoire produit et commercialise ce nouveau vaccin "facile d'application et d'une efficacité meilleure" pour combattre la maladie de Newcastle. Cette maladie est la plus redoutée des éleveurs locaux, qui peuvent perdre jusqu'à 80 % de leur cheptel aviaire (poulets, pintades, dindes, canards, pigeons, oies, cailles) dès que leur poulailler est touché.

Pour beaucoup de spécialistes, ce nouveau vaccin va soulager de nombreux éleveurs de volaille, notamment ceux pratiquant l'aviculture traditionnelle. Le Mali dispose d'un cheptel aviaire très important, qui s'élève à plus de 36 millions de sujets, dont 80 % relèvent de l'aviculture villageoise.

Le nouveau vaccin lève la contrainte de la chaîne du froid qui était la difficulté à laquelle les vaccinateurs étaient confrontés, ce qui expliquait le niveau élevé d'échecs des

vaccinations. En effet, le transport, dans des conditions peu optimales pour atteindre les élevages villageois, s'avérait très aléatoire et anéantissait les chances de réussite des campagnes de vaccination aviaire.

Contrairement aux précédents vaccins, très sensibles à la température, les chercheurs ont mis au point un vaccin thermo-tolérant, conservable à température ambiante. D'après les chercheurs, l'éleveur villageois peut ainsi garder le vaccin sous la jarre parce qu'il ne nécessite pas une chaîne de froid particulière.

Le vaccin est aussi facile à inoculer, le produit pouvant être dilué dans l'eau de boisson de la volaille, ou administré directement dans les narines ou les yeux des volatiles. Cette facilité de vaccination lève la contrainte de l'injection sous-cutanée, pratiquée essentiellement par un spécialiste que l'éleveur devait faire venir.

Le taux de réussite de la vaccination est de 100 %, car les sujets qui s'échapperaient pendant l'opération bénéficieront des effets bénéfiques du gène dès qu'ils réintégreront le poulailler grâce à la diffusibilité du produit. Le nouveau vaccin sera commercialisé au Togo, au Burkina Faso, au Bénin et en Angola ainsi que dans tous les pays qui en feront la demande, d'après les responsables du laboratoire malien.

Soumaila Diarra

Restitution du processus de certification FBS REMISE OFFICIELLE DE CERTIFICATS AUX FORMATEURS CE 08 JUILLET À L'INFA DE TOVÉ

Remise officielle des certificats aux candidats ayant passé avec succès le processus de certification du Farmer Business School, présentation des résultats de l'évaluation des impacts du FBS et projection d'un film sur l'approche FBS, telles sont les principales activités au menu d'une cérémonie de restitution du processus de certification FBS. L'évènement aura lieu le 08 Juillet 2016 à l'Infa de Tové à Kpalimé. D'autres réalisations de la coopération technique allemande dans le secteur agricole seront également partagées à cet effet.

Il faut souligner que depuis 2013, la GIZ accompagne le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique dans l'introduction de cet outil : Farmer Business School dans le système de vulgarisation. Trois ans après, le Ministère de l'Agriculture et la GIZ ont entamé un processus de certification des formateurs les plus expérimentés qui deviendront des maîtres formateurs. En outre, une mission d'évaluation des impacts de l'approche a été commanditée après la formation de plus de 12.000 producteurs et productrices.

Nous y reviendrons dans notre prochaine parution

LA COMPÉTITIVITÉ AGRO-INDUSTRIELLE AU CŒUR DE LA FUTURE STRATÉGIE DE LA BAD AU TOGO

Le Togo et la Banque africaine de développement (BAD) placent sur les prochaines interventions de la BAD dans ce pays sur la base du Document stratégie pays 2016-2020. Les axes prioritaires de ce document sont le développement des pôles de croissance inclusive et de compétitivité agro-industrielle notamment les agropoles et l'appui à la gouvernance financière, sectorielle et locale.

« Le gouvernement et la Banque sont convenus de se concentrer sur le secteur de l'agriculture et c'est l'agriculture qui emploie la majorité de la population togolaise. C'est ce secteur qui a une grande part dans le PIB du

pays », a confié Serge N'Guessan, le représentant de la BAD au Togo. Modernisation, diversification et transformation agricoles seront favorisées et la mécanisation de l'agriculture une priorité.

Le second axe « c'est l'appui que nous voulons apporter au Togo dans son élan pour renforcer sa décentralisation. Nous souhaitons appuyer l'Etat dans la mise en place des agropoles c'est-à-dire les grandes zones de développement agro-industriels » a indiqué Serge N'Guessan qui a ajouté que les zones de l'Oti, de la Kara et du Mono auraient toute l'attention de la BAD.



Interview du Ministre Agadazi sur le développement de la filière Anacarde au Togo

« Nous avons l'assurance que dans un proche avenir, cette filière va véritablement soutenir l'économie nationale »

Le Farmer Business School, (FBS), concept d'entrepreneuriat agricole, approche développée par le sous projet régional SCB de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) fait des exploits au Togo. Cette approche fait partie intégrale des stratégies du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique.

Dans cet entretien, le Col. Ouro-Koura Agadazi nous donne son avis sur l'approche FBS.

Journal Agricole: Pourquoi votre département a-t-il décidé de renforcer les compétences des producteurs agricoles dans la filière anacarde au moyen de l'outil FBS?

Col. Agadazi: Vous savez que le gouvernement togolais a initié un vaste programme au niveau de notre département, c'est le Programme National d'investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et il nous en souvient qu'en début d'année 2016, le gouvernement avait élaboré et adopté la nouvelle note de politique agricole. Donc dans ce document, il y a une place centrale qui a été accordée au renforcement des capacités des acteurs, que ce soient au niveau déconcentré ou au niveau central. Donc il était question naturellement de voir avec l'appui technique des partenaires, comment impulser cette nouvelle dynamique pour permettre à tous les acteurs d'avoir un bon niveau de façon à pouvoir non seulement s'approprier les technologies qui sont mises en place sur le plan national et international mais aussi comment les développer de façon à améliorer la production et par ricochet améliorer la rentabilité de leurs actions. C'est dans ce contexte que la République d'Allemagne, à travers la Coopération Allemande, nous a donné des appuis inestimables avec des modules de formation qu'on appelle couramment FBS (Farmer Business School) en ciblant quatre filières, la toute première c'est le café, la deuxième c'est le cacao, la troisième, c'est l'ananas et puis la quatrième c'est l'anacarde.

Nous avons bien voulu polariser notre attention sur l'anacarde parce qu'elle se retrouve dans pratiquement toutes les régions ; c'est pourquoi un accent particulier est mis sur cette filière. Aujourd'hui, à travers la Coopération Allemande et à travers ce module de formation, nous avons 86 formateurs



de haut niveau qui ont reçu un enseignement bien poussé de façon à pouvoir dupliquer leur connaissance en milieu rural.

Au-delà de cela, il est à préciser que l'objectif que vise le gouvernement, c'est de diversifier les sources de revenus au niveau des paysans, donc diversifier aussi les activités. Nous avons identifié à cet effet, les zones dans lesquelles la filière anacarde a un certain nombre de potentiel. Nous pouvons citer la région Centrale, la région des Plateaux et une partie aussi de la région de la Kara.

Donc les paysans ont été regroupés pour bénéficier de ces formations données par les experts Allemands que je voudrais saluer ici.

En date d'aujourd'hui, nous pouvons établir un bilan : la filière anacarde couvre une superficie de 18.500ha, avec environ 18262 acteurs qui interviennent dans ladite filière. La coopération Allemande a réussi à former environ 12292 producteurs. Mais ce qui est intéressant, c'est les 86 qui ont reçu une formation de haut niveau qui va leur permettre de relayer ce qu'ils ont pu capter lors des séances de formation. Nous avons un rendement moyen par hectare de 390 kilos, c'est trop bas ; à travers ces formations que les producteurs ont reçues et à travers les nouvelles technologies qui sont introduites, avec 13.000 greffons que la République d'Allemagne a mis à notre disposition,

et les 140.000 graines d'anacarde qui ont été semencées dans les pots, nous espérons qu'en juillet, nous pouvons positionner sur l'ensemble du territoire environ 150.000 semences avec un potentiel de production de l'ordre de 1500kg à l'hectare. En tout cas, c'est le rendement qui est attendu après la mise en terre des 150000 nouvelles semences performantes que la Coopération Allemande nous a aidé à acquérir.

Nous avons pris cette option parce qu'on s'est rendu compte que la filière anacarde est porteuse ; aussi bien au niveau national, nous avons de petites unités de transformations. Mais au-delà, de la consommation locale, disons que c'est une filière qui se porte très bien ; en terme de marché, le prix est très élevé à l'international avec une forte demande. Avec tout ce que le gouvernement a engagé pour relancer cette filière, nous avons l'assurance que dans un proche avenir, cette filière va véritablement soutenir l'économie nationale.

Est-ce que le ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de l'Hydraulique envisage de s'approprier cette approche FBS comme outil de vulgarisation ?

Comme je l'ai dit tantôt, le gouvernement togolais a élaboré et adopté la nouvelle note de politique agricole, et dans ce document qui constitue le cadre de référence au

travers duquel toutes les interventions devraient être menées, il est attendu la mise en place des plans stratégiques au niveau de chaque chaîne de valeur pour traduire dans les faits, la grande vision que porte ce document (Document de Politique Agricole). Ainsi dans la chaîne de valeur Vulgarisation, il est question, comme je viens de le dire, d'encadrer, de former, d'assister, d'accompagner les paysans pour qu'ils maîtrisent les techniques culturales, mais bien au-delà, vous savez que nous sommes dans un monde où la technologie évolue très vite et le seul outil qui pourra nous permettre de poursuivre les méthodes de vulgarisation, c'est le FBS, parce qu'il intègre les nouvelles technologies. J'ai parlé tantôt des greffons au niveau de l'anacarde, c'est aussi une technique à développer et pour la développer, il faut la maîtriser, ce que la Coopération Allemande nous a aidé à réaliser. On va donc aller au-delà de l'anacarde pour généraliser cette technique de formation dans pratiquement toutes les filières.

Je crois que c'est un outil le plus indiqué qui va permettre aux paysans de prendre conscience qu'ils sont en réalité de vrais entrepreneurs parce qu'à travers le module Farmer Business School (FBS), non seulement on apprend aux paysans les techniques culturales, mais comment négocier avec les banques pour la mobilisation des fonds, non seulement, on apprend aux paysans comment entretenir un tracteur, mais aussi on leur apprend les techniques d'engagement des stocks sur les marchés au niveau national mais aussi au niveau international ; non seulement, le FBS vise à relever les capacités de production des producteurs mais aussi il permet aux paysans de maîtriser toutes les inventions qui ont cours dans le secteur agricole, que ce soient avec la téléphonie mobile, les outils modernes de transformation, même les outils météorologique pour maîtriser la période de semis. C'est donc un module qui embrasse tous les domaines qui pourront permettre à l'agriculteur togolais de créer son entreprise, d'embaucher les gens, de tirer meilleur profit avec les bénéfices réalisés et donc de contribuer à la formation du Produit Intérieur Brut.

Propos recueillis par Gilles Podjoley

Vulgarisation des dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DANS UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

Le développement de l'agriculture togolaise passe également par une professionnalisation des Organisations de Producteurs agricoles (OPA). Longtemps demeurées dans un stade associatif, ces organisations sont en passe de prendre davantage un caractère économique et entrepreneurial suivant l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives afin d'avoir un aspect plus dynamique au service de l'essor économique. Dans ce sens, les différents acteurs nationaux en matière de promotion coopérative étaient en Mai dernier en une formation initiée à Lomé par le Ministère de l'Agriculture en collaboration avec la Coopération allemande à travers le Projet des Centres d'Innovations Vertes (ProCIV). Ce qui a permis à ces acteurs de s'approprier le guide révisé de vulgarisation de cet acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives de même que les procédures de promotion et d'accompagnement dans cette dynamique entrepreneuriale de ces organisations.

Cette formation qui se poursuit d'ailleurs au niveau régional au bénéfice des autres acteurs à savoir les ONG, les associations et autres faitières des organisations paysannes (OP) est un appui à ces entités dans cette



mutation économique et entrepreneuriale. « Nous voulons que les OPA comme on les appelle aujourd'hui, soient les professionnelles de leurs activités en tant qu'acteur économique. C'est en cela que les 15 pays qui ont signé l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés ont voulu que ces organisations quittent le stade d'association pour rentrer dans la dynamique entrepreneuriale. Donc tout ce que nous voulons aujourd'hui, c'est de faire en sorte que les acteurs qui sont chargés de la promotion coopérative puissent être informés et ouillés à l'utilisation de cet acte uniforme », explique Ambroise FANTCHEDE, Directeur de la formation au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH).

En effet au Togo, la promotion de ces organisations était régit par

l'Ordonnance n°13 de 1967 qui confère à ces organisations, un double caractère associatif et entrepreneurial. Dans l'exécution des actes, beaucoup d'organisations se sont plus appesanti sur le caractère social en occultant le caractère économique qui doit être l'aspect le plus dynamique. Pour ce qui concerne les sociétés coopératives, l'acte de l'OHADA destiné au droit des sociétés coopératives a été adopté le 15 décembre 2010 à Lomé et entré en vigueur le 16 Mai 2011. C'est ainsi que depuis fin 2010, le MAEH a entrepris la révision de l'Ordonnance n°13 préparatoire à la vulgarisation et à la diffusion de l'acte uniforme et le Togo est l'un des premiers pays à le mettre en application en vue d'offrir aux OP, l'opportunité de créer des entités économiques viables dans le souci d'augmenter les revenus en tant

qu'entreprise.

Cependant, de nombreuses interprétations et confusions ont été notées dans l'application de la vulgarisation du guide édité à cet effet avec pour conséquence, un blocus sur l'immatriculation des nouvelles OP en sociétés coopératives. Ce qui a donné lieu à une révision de ce guide suivant les dispositions de cet acte, avec le soutien du PASCRENA. C'est ce nouveau guide révisé qui est en cours de vulgarisation pour faciliter la promotion, l'accompagnement et l'immatriculation des OP en sociétés coopératives. « Quand nous parlons de vulgarisation, il s'agit de comment faire pour diffuser ce guide et les objectifs de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives pour que les acteurs au niveau de la base puissent comprendre cet acte et s'en saisir parce que cela va de leur avantage. Nous sommes dans un espace où d'autres sociétés coopératives d'autres pays viendront faire des opérations ici et il faudrait que l'information et la démarche soit connue de tous », a ajouté Ambroise FANTCHEDE.

Tous les responsables des structures ayant pris part à cette session de formation ont élaboré à la fin de l'atelier un plan d'action en termes de diffusion de ce guide au niveau de leurs structures et autres acteurs à la base.

Cris DADA

Pour un accroissement de la productivité agricole : ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS DE FERTILISATION DES CULTURES

Face à une population sans cesse croissante, comment assurer une amélioration de la sécurité alimentaire par une fertilisation des cultures tout en garantissant la restauration des sols ? C'est pour répondre à cette double interrogation que des chercheurs de haut niveau se sont donnés rendez-vous du 14 au 16 Juin 2016 à Lomé en vue d'actualiser des recommandations en matière de fertilisation des cultures dans la sous région ouest africaine. Au cours de cette rencontre sous régionale, ces acteurs du secteur des engrais se sont ainsi accordés pour un nouveau départ de l'agriculture sous régionale en termes d'amélioration de la productivité.

L'amélioration des recommandations d'engrais suivant une adaptation des formules aux types de sols et aux besoins spécifiques des cultures passe nécessairement par la résolution de la problématique de l'utilisation inefficace de ces intrants qui entraîne une faible productivité agricole. « Les formules d'engrais qui sont utilisées dans nos pays datent des époques coloniales et ne répondent plus aux besoins des cultures ; Nous avons donc le devoir de les actualiser afin de les



adapter aux besoins des sols et des cultures » : Ces propos de TEZIKE MADADOZI, représentant du Ministère de l'agriculture à l'ouverture de cet atelier, en disent long sur les efforts encore à fournir pour une augmentation de la productivité agricole dans la sous région au moment même où la demande croissante en denrées alimentaires est un grand défi.

Déjà en 2008, le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) par le biais du Programme de Gestion des Ressources Naturelles (GRN) a établi un partenariat avec les systèmes nationaux de Recherche Agricole (SNRA) afin d'entreprendre des recherches et conduire des essais en divers agro-écosystèmes dans la sous région et développer des



recommandations de fertilisation des cultures spécifiques à chaque milieu. Dans ce sens, les modèles de simulation de la croissance des cultures et les essais de validation ont été réalisés dans de nombreux pays de la sous région à l'image du Bénin (maïs, manioc), du Burkina Faso (riz, maïs et sorgho), du Ghana (maïs, cacao et manioc) et du Togo (maïs, manioc). Le souci est d'optimiser les recommandations de fertilisation mais cependant, la remarque faite est que les données sur les recommandations restent dispersées et la plupart d'entre elles ont besoin d'un traitement statistique final avant leur confirmation.

Cet atelier de Lomé est donc une volonté de l'IFDC et du Conseil Ouest et

Centrafricain pour la Recherche et le Développement agricole (CORAF/WECARD) afin d'amener non seulement les Etats membres de la CEDEAO, mais aussi les partenaires au développement et le secteur privé à unir les efforts pour capitaliser les recommandations antérieures et actuelles, afin de les rendre disponibles pour une utilisation à grande échelle. Il fait suite à celui tenu en Avril 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso) sur le partage des principales conclusions es études de terrain à l'issue duquel un plan d'action régional pour la mise à jour des recommandations de fertilisation des cultures qui sera adopté en Novembre 2015 par la CEDEAO.

« L'objectif de cette rencontre de Lomé est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique. Depuis des années, les recommandations des engrais qui sont utilisés pour la plupart des cultures sont vieilles et datent de l'époque coloniale et avec cette recommandation, il est très difficile d'augmenter la productivité. Donc il s'agit d'améliorer les recommandations de l'utilisation des engrais pour les cultures principales en

(Suite à la page 5)

Sécurité alimentaire

CARTOGRAPHIE DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE AU TOGO

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, le Togo s'engage dans l'élaboration d'une carte de zones de moyens d'existence pour une analyse s'appuyant sur les moyens d'existence. Une carte de zones qui permettra de fournir une désagrégation géographique pour le suivi, l'analyse, et l'aide à la décision en matière de sécurité alimentaire. Les acteurs impliqués dans ce processus sont dans un atelier de cinq jours qui prend fin le 1er Juillet 2016 à Lomé.

Une zone de moyens d'existence est un territoire sur lequel une population partage généralement les mêmes moyens d'existence, notamment des options pour se procurer de la nourriture et des revenus et des possibilités de marché. Le zonage des moyens d'existence est essentiel pour trois raisons principales: Fournir d'abord une orientation géographique des systèmes de moyens d'existence en vue d'informer l'analyse de la sécurité alimentaire et l'affectation de l'aide, ensuite des bases à l'identification des indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire pertinents au plan géographique, et enfin un cadre d'échantillonnage pour les évaluations sur le terrain et l'affectation de l'aide.

Les cartes de zones de moyens d'existence fournissent une orientation géographique essentielle pour l'analyse de la



sécurité alimentaire et d'alerte précoce. En cas d'un éventuel choc (inondation ou sécheresse), la carte de zones de moyens d'existence permet aux spécialistes de savoir si ce choc est susceptible d'exercer des effets directs ou indirects sur les populations des zones de moyens d'existence particulières.

« De même que les cartes de zones de moyens d'existence fournissent une orientation pour effectuer l'analyse, elles orientent les décideurs et les autres, en permettant d'indiquer clairement où l'insécurité alimentaire est susceptible de se produire et pourquoi. Dans les rapports de la sécurité alimentaire et d'alerte précoce, les cartes de zones de moyens d'existence doivent être utilisées pour désagréger de manière géographique les perspectives de la sécurité alimentaire. Elles

doivent être utilisés pour décrire plus précisément où une situation de sécurité alimentaire est susceptible de se détériorer (ou d'améliorer) et les facteurs qui influent sur la situation dans cette région », précise un guide de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) élaboré à l'endroit du Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWSNET).

Organisée par le Ministère de l'Agriculture en collaboration avec le centre AGRHYMET et le Comité permanent Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la rencontre qui regroupe les acteurs de la sécurité alimentaire et les partenaires techniques et financiers, vise à tracer la carte nationale qui servira après analyse comme outils de prise de décisions en termes de sécurité alimentaire.

A en croire Martial Sy TRAORE, chef division sécurité alimentaire et accès aux marchés à AGRHYMET-CILSS, cette carte permet de bien connaître le territoire et de regrouper les gens et les communautés à la base pour savoir comment ils vivent.

Le chef section système d'alerte précoce au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, explique qu'il y a au total 5 étapes dans cette approche. La première est le zonage qui permet de savoir toutes les activités économiques (production, élevage...) dans chaque canton. La deuxième étape est l'identification des groupes socioéconomiques (les plus pauvres, les moyens, les riches et les plus riches). La troisième étape permettra de savoir comment les populations accèdent à l'alimentation. La quatrième étape est de savoir

les dangers et les chocs (inondations et les sécheresses) et tout ce qui peut naturellement affecter les populations. La dernière étape renseigne sur comment les populations s'adaptent à ces situations. « Dans cette approche, il faut regarder surtout au niveau des chocs, comment les populations se comportent et procéder à l'analyse profonde de ces dangers et les mettre à la disposition des gouvernants afin qu'ils prennent des décisions pour venir en aide à ces populations qui seront identifiées dans ces zones », a souligné TORO NASSOU.

Il faut préciser que l'analyse des moyens d'existence du FEWS NET, qui s'appuie sur l'Approche de l'Économie des Ménages (AEM), s'organise autour de concepts centraux du risque d'insécurité alimentaire à savoir la vulnérabilité du ménage à un aléa, l'ampleur de cet aléa et la capacité d'adaptation des ménages à court et à moyen terme dans le cadre de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC).

Le risque d'insécurité alimentaire dépend donc non seulement de la vulnérabilité du ménage à un aléa, mais aussi de l'ampleur de cet aléa et de la capacité d'adaptation des ménages à court et à moyen terme.

La Rédaction

Pour un accroissement de la productivité agricole (Suite de la page 4)

ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS DE FERTILISATION DES CULTURES

Afrique de l'Ouest pour augmenter la productivité », a expliqué Bob GROOT, Directeur de l'IFDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Organisée par le Programme Ouest Africain des Engrais (WAFP) et le Partenariat pour le coton dans les pays du C 4 (C4 CP), cette rencontre a donc permis aux participants de capitaliser les efforts antérieurs et actuels en ce qui concerne les recommandations de fertilisation, de valider d'abord la méthodologie pour une extrapolation à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et ensuite une feuille de route pour une utilisation à grande échelle des recommandations. « Il s'agit de s'assurer que toute la richesse en matière de recherche dans le domaine des engrais qui existe de façon

dispersée au niveau des pays et dans un certain nombre de zones agro-écologiques, soit ramenée au plan régional et que cela soit adapté pour enfin sortir des formulations appropriées afin de pouvoir accroître la productivité agricole », a ajouté Djimasbe NGARADOUM, Chef de projet adjoint au WAFP.

Pour TEZIKE MADADOZI, Directeur Général de la Centrale d'Achat et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA), il s'agit d'un nouveau départ pour l'agriculture sous régionale : « Au moment où nous entamons la deuxième phase des programmes nationaux d'investissement agricole, cette rencontre vient à point nommé pour nous permettre de garantir des gains de productivité de plus en plus

élevés afin d'assurer la sécurité alimentaire de nos populations d'une part, et d'autre part de disposer de la matière première pour faire tourner les industries agroalimentaires que tous nos Chefs d'Etats appellent de tous leurs vœux », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « En 2006, les Chefs d'Etats et de gouvernement africains ont pris l'engagement à Abuja de passer d'une consommation d'engrais de 7 Kg/ha à 50 Kg/ha en 2015. Il y a certes, du progrès car nous sommes passé aujourd'hui à environ 12 Kg/ha, mais il convient de reconnaître que le chemin est encore long pour y parvenir ».

Il faut signaler qu'au Togo, plusieurs réformes ont été engagées dans le cadre de la nouvelle politique agricole orientée vers la croissance, la

compétitivité, la transformation, la modernisation et l'ouverture sur le marché. Dans le domaine des engrais, on note une promotion du secteur privé dans l'importation et la distribution, puis l'introduction de la téléphonie mobile pour une gestion efficace de la subvention ciblée de l'Etat aux producteurs vulnérables. En outre, le gouvernement s'est lancé dans un processus d'établissement de la carte de fertilité des sols avec le soutien de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). Il vise à déterminer la composition réelle des éléments nutritifs de chaque zone agro-écologique, et de proposer les nutriments additionnels en fonction des cultures.

David SOKLOU



9ème réunion de l'Equipe Pluridisciplinaire de la FAO L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ET LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU MENU DES DEBATS

Du 17 au 20 Mai dernier, Lomé la capitale togolaise a eu l'honneur d'abriter les travaux de la 9ème réunion de l'Equipe Pluridisciplinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une réunion annuelle de dialogue et d'échanges d'informations entre la FAO et ses partenaires stratégiques sur les questions pertinentes liées aux activités de l'organisation tant au niveau sous régional que national en vue de relever et trouver des solutions aux principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres.

Ouverts par le Ministre de l'agriculture OURO-KOURA AGADAZI, en présence du représentant résident de la FAO au Togo, Antonio Isaac MONTEIRO, et de ABEBE HAILE Gabriel, Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique, les débats de cette réunion ont tourné autour du thème central « Accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture face aux grandes tendances et question émergentes au niveau régional et global »; Ceci en conformité avec la déclaration de Malabo en 2014



et les priorités de la CEDEAO et les résultats de la 29ème conférence régionale africaine de la FAO tenue à Abidjan sur la transformation des systèmes agroalimentaires.

Il vous souvient en effet qu'en Juin 2014, les Chefs d'Etat africains avaient renouvelé leur engagement à l'agenda du Programme Détaillé du Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) à travers l'adoption de la déclaration de Malabo. Laquelle déclaration concerne la croissance accélérée et la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens d'existence. Afin d'atteindre les objectifs liés à l'éradication de la faim, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de favoriser une croissance économique durable boostée par un secteur agricole

dynamique les pays de l'Afrique de l'ouest sous l'égide de la CEDEAO ont pris des mesures en vue d'adapter l'agenda continental au contexte national et sous régional.

Dans cet espace communautaire, la mise en œuvre de la politique agricole commune a permis d'atteindre des résultats remarquables selon la FAO qui souligne que la communauté a réduit de 60 %, la proportion des personnes souffrant de la faim, de même que le nombre de personnes sous alimentées de 11 millions depuis le début des années 1990. Cependant, note l'Organisation, la faim et la malnutrition demeure encore des défis de taille car 33,7 millions de personnes sont encore sous alimentées, 22,2 % des enfants de moins de cinq (05) ans souffrent d'insuffisance pondérale et 35 % souffrent de retard de croissance.

Cette réunion de Lomé a donc permis aux responsables de la FAO d'identifier avec les partenaires techniques et financiers, les domaines prioritaires d'intervention, des stratégies et programmes d'une part, et de développer d'autre part, des partenariats pour répondre aux priorités et besoins émergents de la sous région.

Pour le Ministre Ouro-Koura Agadazi, en ce qui concerne le Togo, le thème retenu à la réunion de Lomé vient à point nommé au moment où de profondes mutations s'opèrent dans le secteur agricole national, en l'occurrence l'adoption de la Nouvelle Politique Agricole à l'horizon 2030. « Cette politique est axée sur l'accélération de la croissance, l'amélioration de la compétitivité, l'inclusion sociale, la transformation et la modernisation du secteur agricole, et une plus grande ouverture des produits togolais vers les marchés extérieurs », a-t-il précisé tout en se félicitant de l'excellente qualité des relations entre le Togo et la FAO qui a permis la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)

avec des résultats louables : la réalisation de la sécurité alimentaire avec des excédents nets de production exportés chaque année vers d'autres pays, la réduction de moitié du taux de prévalence de la sous-alimentation (de 32% à 16%), ce qui a valu en Juin 2013, une première distinction de la FAO au Togo, et l'amorce de réduction de moins de 5% avant-terme, du taux de sous-alimentation en 2020 (avec une 2ème distinction de la FAO au Togo en 2015).

Au demeurant, cette réunion de témoigne encore une fois l'engagement de la FAO à appuyer la CEDEAO, ses pays membres et ses partenaires à cibler et réaliser les objectifs de la Politique Agricole Commune de la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce sens, Antonio Isaac MONTEIRO a réaffirmé la disponibilité de la FAO de « continuer à apporter son assistance au Gouvernement togolais dans ses efforts pour le développement du secteur agricole, ainsi que pour sa lutte engagée contre la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ».

David SOKLOU

DISTRIBUTION DE SEMENCES DE SOJA AUX PRODUCTEURS DANS LA REGION CENTRALE

Dans le cadre de l'exécution des activités de la deuxième année du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo, les producteurs semenciers et autres groupements de producteurs de soja viennent de bénéficier de semences. L'objectif est de faciliter l'accès à des semences aux principaux producteurs sans coût pour une multiplication des semences de base et une production qualitative de semences commerciales certifiées de soja dans le pays.

C'est la Ferme semencière de SOTOUBOUA dans le centre du Togo qui a servi de cadre le vendredi 24 Juin 2016 au lancement de cette campagne de distribution en présence du Ministre Bernadette LEGZIM-BALOUKI en charge du commerce et de la promotion du secteur privé et de son collègue Ouro-Koura AGADAZI de l'Agriculture. Les responsables et membres des organisations professionnelles, des Groupements, des ONG, des Associations et Coopératives de production de soja ou d'encadrement des producteurs ont également pris part à cette cérémonie qui intervient au moment même où les paysans togolais entrent de plein pied dans la campagne agricole 2016-2017 avec les premières pluies.

Selon la Ministre Bernadette LEGZIM-BALOUKI, il s'agit de la première opération

de distribution de semences où environ 5000 kilogrammes de semences commerciales certifiées de Soja vont être distribuées à une quinzaine de groupements de producteurs de 1600 membres dont 480 femmes, pour une capacité moyenne de 2000 tonnes de production par campagne. En outre, environ 3000 kilogrammes de semences de base seront réceptionnées par 25 producteurs semenciers dont une dizaine de femmes. « Tout ceci permettra aux producteurs bénéficiaires d'emblaver une superficie totale d'environ 200 hectares. L'opération étant pérenne, d'autres bénéficiaires seront sélectionnés l'année prochaine », a-t-elle laissé entendre avant d'expliquer que « la demande mondiale du Soja est de plus en plus croissante et nous avons l'ambition de satisfaire une importante partie de cette demande en offrant une production intensive de bonne qualité avec tous les encadrements et les formations dont vous avez besoin pour accroître la productivité et les revenus avec un rapport qualité/prix fortement concurrentiel ».

Ces semences de base sont produites par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et les semences commerciales certifiées sont mises à disposition par le Ministère du commerce grâce à l'appui du Programme Cadre Intégré Renforcé.

Dans la mesure où il présente une meilleure opportunité en termes de revenus pour les acteurs de la chaîne de valeur et un fort potentiel à l'exportation pour le Togo, le Soja a été identifié parmi plusieurs produits cultivés pour la formulation et la mise en œuvre d'un projet intégrateur au plan national. Avec le soutien des Partenaires en développement et en particulier ceux du Cadre Intégré Renforcé, qui est un programme d'assistance technique liée au commerce, le Togo a en effet élaboré dans une approche participative et inclusive, le Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo, dit « Projet Soja ». A en croire Bernadette LEGZIM-BALOUKI, ce projet s'appuie sur des efforts déjà consentis dans le sens de la promotion de la culture du Soja dans toutes les régions économiques, à travers la réalisation de plusieurs activités parmi lesquelles : l'organisation des acteurs, l'amélioration de la productivité et de la qualité du Soja, la mise à niveau des unités de transformation existantes, l'amélioration de l'accès et de la disponibilité de l'information commerciale, l'organisation des manifestations commerciales à l'intérieur comme à l'extérieur du Togo et le développement de produits financiers adaptés aux différents acteurs de la filière.

David SOKLOU

Le Journal Agricole
Edité par Agri Média

Récépissé

N°0505/02/02/15/HAAC

Directeur de
Publication

Gilles PODJOLEY

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Rédaction

Giovanni Sousso

Obrenger Kalass

Christelle KOUDOLI

Responsable
marketing

Serges Mensah

TETTEH

Infographie

Raphaël AHIALE

Contacts

01 BP 3655 Lomé,

Tél: 90 10 42 18

E-mail:

journalagricoletg@yahoo.fr

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires



Ebiro : LA MARCHANDE DE SABLE DEVENUE UNE « FEMME VAILLANTE » ÉPANOUIE

C'est avec un sourire et une fierté retrouvée que Mme KADOKALI Ebiro nous fait visiter sa porcherie tout en nous racontant son histoire de vie. Cette dame de 47 ans, veuve et mère de 4 enfants, témoigne du grand impact – positif – que l'éteveuse améliorée offerte par le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – Projet Togo (PPAAO Togo) a sur le groupement des femmes étuveuses de riz « Femmes Vaillantes », ainsi que sur sa propre vie à elle.

A l'abri du besoin comme c'est maintenant le cas, Ebiro ne l'a pas toujours été. Suite au décès de son mari, elle devait vendre du sable et du charbon pour subvenir aux besoins de sa famille. Toutefois les recettes réalisées étaient insuffisantes. C'est alors qu'elle a rejoint en 2007 le groupement « Femmes Vaillantes ». Ce groupement s'adonnait à l'étuvage de riz, mais de manière traditionnelle. A l'époque, elles enregistraient à chaque étuvage des pertes de 6 kg sur chaque sac de 100 kg de riz paddy étuvé. Elles n'étuvaient que 3 sacs de 100 kg par jour et ne faisaient qu'un



bénéfice de 7500 F CFA la journée.

Avec le kit d'étuvage amélioré promu offert par le PPAAO Togo en 2014, le groupement «

Femmes Vaillantes» a augmenté ses bénéfices de 211 % et a diversifié ses activités. Ebiro arrive maintenant à payer facilement les frais de scolarité de ses enfants. L'un de ses

enfants, une fille, a obtenu une licence en gestion à l'Université de Lomé en 2015. Elle a entrepris l'élevage de porcs avec sa part de bénéfices. Sa famille et elle ont, entre autre, vu la qualité

nutritionnelle de leur repas améliorée. Généralement dans les zones rurales, le riz est considéré comme le « repas des fêtes ». Dans la maison d'Ebiro, ce n'est plus le cas. Sa famille et elle mangent du riz étuvé assez souvent.

Actuelle présidente du groupement « Femmes Vaillantes », Ebiro nourrit avec les autres membres le rêve de créer un centre moderne d'étuvage de riz afin de permettre aux femmes et aux jeunes d'avoir une certaine autonomie financière en leur offrant un emploi.

Le PPAAO Togo depuis décembre 2011, année de son lancement, s'active à générer et à promouvoir des technologies pouvant répondre aux besoins nutritionnels de la population et assurer la sécurité alimentaire. Le projet travaille aussi à améliorer les conditions de vie des différents intervenants de la chaîne de valeur, du producteur au consommateur en passant par le transformateur. L'introduction de l'éteveuse de riz améliorée en est un exemple.

Kafui Ekouhoho



WAAPP / PPAAO

WEST AFRICA AGRICULTURAL PRODUCTIVITY PROGRAMME
PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

LOGOUTRAC, UN TRACTEUR MADE IN TOGO POUR RÉVOLUTIONNER L'AGRICULTURE TOGOLAISE

"Je veux que le cultivateur togolais lui aussi à son retour du champs dans la soirée puisse affirmer qu'il a fait un ou deux hectares comme c'est le cas chez celui des pays développés », voilà, l'ambition d'un concepteur engagé pour l'essor de l'agriculture togolaise et le bien être des populations à la base, notamment des producteurs agricoles et des paysans sur toute l'étendue du territoire national.

Après 15 années de recherche, Minsob Logou a enfin réalisé son rêve, celui de mettre à la disposition des producteurs agricoles, un outil efficace, robuste, et bien adapté à la mécanisation. Il s'agit d'un mini-tracteur d'une capacité de labourer un hectare (1ha) en quatre heures de temps pour une consommation de 10 litres de gasoil et une puissance de 13 chevaux : technologie 100% togolaise. Robuste mais facile à conduire l'engin est bien adapté pour la petite mécanisation. Fini donc chez le paysan togolais, les soucis d'aspersion d'herbicides, de semence ou désherbage, de dessouchage ou encore le girobroyage

Le nouveau joyau a été présenté aux médias et acteurs du monde agricole lors d'une cérémonie solennelle

« LOGOUTRAC est le fruit de 15 ans de recherche. En effet, c'est en 2002 que l'idée s'est matérialisée par l'exposition au Salon africain de de l'invention et de



l'innovation à Libreville au Gabon d'une de nos inventions, le Moteurtracteur agricole. Cette invention nous a valu la médaille d'or de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Faute de moyens financiers, les recherches ont continué timidement jusqu'en 2013 où véritablement nous avons mis le turbo dans les recherches », a déclaré M. Logou.

Selon lui, l'idée qui sous-tend la création de cette machine est de créer les conditions idoines pour les agriculteurs africains en général et togolais en particulier qui, contrairement à leurs collègues des pays occidentaux,

travaillent beaucoup pour un petit rendement et cumulent beaucoup de fatigue du fait du caractère rudimentaire des outils utilisés.

Le kit de LOGOUTRAC qui contient un tracteur et des accessoires, notamment d'attelage pour labour, girobroyage, semence, aspersion d'herbicide et défrichage, coûte 3 millions de francs CFA hors taxe.

Logou Concept Togo dispose d'une unité de production spécialisée capable de sortir d'usine au moins 200 mini tracteurs par mois. Ce groupe de

recherches, d'inventions et d'innovation technologique a en ligne de mire des mini tracteurs beaucoup plus puissants, notamment ceux de 18, 22 et 30 chevaux.

Ces machines 100% togolaises sont les bienvenues dans un pays essentiellement agricole et dont le secteur primaire représente plus du tiers du Produit intérieur brut (PIB) et dont les terres arables estimées à 3,4 millions d'hectares, sont exploitées seulement à 45%. Elles sont d'autant souhaitées dans la mesure où les autorités togolaises font tout pour relever le taux de la mécanisation de l'agriculture qui est estimée à 1%.

Société à responsabilité limitée (SARL), Logou Concept Togo est une entreprise regroupant des jeunes inventeurs, chercheurs, ingénieurs, économistes, gestionnaires et artisans, qui a pour mission de détecter des insuffisances technologiques dans la vie quotidienne des populations, de les étudier et de leur proposer des approches de solution qui se déclinent en fabrication de dispositifs.

Soulignons que cette enième invention vient après deux autres, notamment, la machine à foufou appelée « FOUFOUMIX » et la machine à faire la pâte, « PAT-MIX », disponibles sur le marché national et même aux delà des frontières.

Christelle Koudoli

DES RECOMPENSES AUX MEILLEURS PRODUCTEURS DE COTON, AUX GPC ET AUX AGENTS DU SECTEURS A ADETA, KOLO-KPANDO AINSI QU'A SANDAL-COPE

La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) a récompensé les meilleurs producteurs de coton, de Groupement de Producteurs de Coton et des agents de la NSCT et de la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton de Kolo-Kpando dans la préfecture d'Agou et de Sandal-Copé dans le Kloto, le 13 mai dans ses différentes localités lors d'une cérémonie solennelle.

Cette initiative, la première du genre s'inscrit dans le cadre de la promotion et de la relance de la filière cotonnière pour l'atteinte des objectifs fixés.

Elle vise à motiver, encourager les producteurs à s'intéresser à la culture de rente qu'est le coton, à redoubler d'effort et à mieux produire pour atteindre les 200.000 tonnes de coton d'ici 2022.

Les GPC dans l'Agou, comme dans le Kloto et dans le Kpélé, ont obtenu en dehors des enveloppes financières, les certificats de mérite, des casquettes et des T-shirt ainsi que des appareils de traitement et des engrais vivriers.

Cependant dans l'Agou à Kolo-Kpando, le Groupement de Producteurs de Cotons de Sokpo-Copé ayant obtenu une



moyenne de 15/20 chacun a occupé le 1er rang en emblavant 73 ha, pour une production de 80,450 tonnes avec un rendement de de 1102 kg/ha et un coton de qualité 1er choix, le taux de paiement individuel est de 100%, celui de remboursement est également de 100%. Ce qui lui a valu une enveloppe de 500.000 FCFA.

Le GPC de Wonougba-Séva ayant obtenu une moyenne de 15/20 également a occupé le 2ème rang en emblavant 55 ha, pour une production de 60160 tonnes pour un rendement de de 1094 kg/ha avec un coton de qualité 1er choix, le taux de paiement individuel est de 100%, celui de remboursement est également de 100%. Ce qui

lui a valu une enveloppe de 300.000 FCFA.

Dans le Kloto, le GPC de Adjato-Copé a occupé le 1er rang pour une moyenne de 13/20 en emblavant 61 ha pour une production de 44580 kg pour un rendement de 731 kg avec un coton de qualité 1er choix. Le taux de paiement individuel est de 100%, celui de remboursement est également de 100%. Ce qui lui a valu une enveloppe de 500.000 FCFA.

Le GPC de BREZOUÉ a occupé le 2ème rang pour une moyenne de 12/20 en emblavant 55 ha pour une production de 35460 kg pour un rendement de 645 kg avec un coton de qualité 1er choix. Le taux de paiement individuel est de 100%, celui de

remboursement est également de 100%. Ce qui lui a valu une enveloppe de 300.000 FCFA.

Pour être éligibles, les lauréats ont satisfait aux critères d'évaluation élaborés par les responsables de la NSCT pour départager les différents producteurs concurrents.

Il s'agit entre autres le respect de la superficie à emblaver (au moins 5 hectares) ; le taux de remboursement des crédits ; le rendement obtenu au champ, (faire au moins 1 tonne à l'hectare) ; taux de la qualité du coton (coton de 1er choix) ; taux de remboursement des crédits intrants et le non endettement des producteurs ; le respect de la tenue des assemblées générale et la mise à jour des règlements intérieurs et statuts. Après évaluation, il faut que le producteur ou la productrice ou encore le GPC obtienne une moyenne de 12/20 pour être éligible.

Le directeur général adjoint de la NSCT, M. BatanaEssowè, a estimé qu'il espère qu'avec ces efforts faits au niveau de la société, ils soient compris que leur souci est de faire en sorte que les producteurs vivent de leur production. Il souhaité que les recalés de cette année soient les lauréats de l'année

prochaine. M. Batana a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat qui a fait du secteur du coton l'une des priorités de sa politique de développement.

Le directeur région cotonnière centre, M. LanwiPakaLakngnan a de son côté fait le bilan de la production dans ces différentes localités, précisant que cela est très faible, lorsqu'on les compare aux productions dans les autres régions du pays. Il a ajouté que lorsqu'on est dans ce schéma, cela entraîne des pertes économiques importantes pour les producteurs. Aussi a-t-il insisté sur la valeur du coton et demandé aux producteurs de chercher le rendement.

Les préfets d'Agou et de Kloto ont salué cette initiative qui permet d'inciter, de susciter les paysans à mieux faire pour gagner. Ils ont relevé les problèmes qui sous-tendent la faiblesse de la production dans la région, l'absence de terres, la sécheresse, la paresse des jeunes et surtout l'exode de ces jeunes vers le Nigéria. Ils ont invité les paysans à mieux faire les campagnes prochaines et convié les lauréats à maintenir le cap pour ne pas se faire dépasser.

ATOP/AYH



LA CEDEAO LANCE LE PROCESSUS DE FORMULATION DES 2ÈME GÉNÉRATIONS PNIA-PRIA

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après le bilan de sa politique agricole- ECOWAP en novembre 2015 à Dakar, a procédé du 30 Mai au 2 juin 2016 à Abidjan au lancement du processus de revue et de formulation des 2ème Générations des Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) et le Programme Régionale d'Investissement Agricole (PRIA).

Cette rencontre tient compte des recommandations du Comité Ministériel Spécialisé de la CEDEAO qui propose l'intégration des questions dites "émergentes" : Genre, Jeune, Résilience, Nutrition, adaptation agriculture face au changement climatique, éducation et agriculture, etc.

Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a pris part à cette rencontre ainsi que Les représentants des Etats, de la Commission de l'Union Africaine, de l'Agence du NEPAD, de la Commission de la



CEDEAO, des institutions techniques régionales et internationales (FAO, CILSS, CORAF/WECARD, AfricaRice, IFPRI), des organisations socioprofessionnelles régionales (APESS, RBM, AFAO, WILDAF, POSCAO, ROAC, RECAO), les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé, les représentants d'AGRA et d'Inter-Réseaux Développement Rural.

Cet atelier régional avait pour objectif de discuter et valider le processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération, et d'engager sa mise en œuvre en associant étroitement les Etats membres de la CEDEAO, les différentes catégories de parties

prenantes, et l'ensemble des partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux.

organisations des producteurs, d'éleveurs et de pasteurs, de la société civile et du groupe genre a dans son allocution

ECOWAP/PDDAA. Il a ensuite insisté sur les préoccupations des organisations des producteurs et les contraintes auxquelles ils font face. Il a invité les participants à prendre en compte les engagements de Malabo et les orientations de l'ECOWAP qui accordent une importance à la promotion des exploitations familiales agricoles et la souveraineté alimentaire. Il a conclu en saluant la Commission de la CEDEAO pour la rigueur dont elle a fait



Le Président du Conseil d'Administration du ROPPA, monsieur Djibo BAGNA représentant l'ensemble des

d'ouverture a rappelé le rôle et la place des organisations de producteurs et de la société civile dans le processus

preuve dans la gestion de l'agenda du processus de formulation PNIA et du PRIA de seconde génération.



Maîtrisons l'eau pour booster la production agricole et le développement socio-économique de la plaine de Djagblé

SIX PAYS DU SAHEL FACE AU DÉFI DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Alors que viennent de s'achever les cycles du suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), et que commence le cycle du suivi des Objectifs de développement durable (ODD), l'heure est au bilan.

Le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad sont six pays francophones du Sahel qui partagent le même environnement fragile, la même diversité ethnique, le même climat semi-aride, la même économie de subsistance basée sur le pastoralisme et la culture intensive du sorgho et du millet. Six pays dont l'enclavement rend difficiles les échanges commerciaux. Six pays où l'accès à la nourriture est compliqué par un réseau routier faible ou inexistant et où une partie des territoires est en proie aux rebelles. Comment ces six pays, partageant les mêmes handicaps, ont-ils progressé par rapport aux objectifs mondiaux de réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire ?

Le premier objectif-cible des OMD visait à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes souffrant de la faim, alors que l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, plus ambitieux, visait à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées. Si, globalement, les six pays du Sahel ont atteint l'objectif des OMD en réduisant le pourcentage de personnes sous-alimentées de 29 % à 15 % entre 1990 et 2015, l'objectif du SMA n'a pas été atteint puisque le nombre de personnes concernées a augmenté depuis 1990 (figure).

Ces tendances globales masquent toutefois de grandes différences par pays. Le Mali a déjà atteint les deux objectifs. Le Sénégal, le Niger et la Mauritanie ont tous les trois réduit de moitié le pourcentage de personnes sous-alimentées et ont contenu l'augmentation de leur effectif. En revanche, les progrès ont été très timides au Tchad et au Burkina Faso, en

raison de la croissance démographique qui a été plus forte que la baisse du nombre de personnes sous-alimentées. Une personne sur cinq au Burkina Faso, une sur trois au Tchad souffrent encore de la faim.

Des progrès en matière de réduction de la sous-

Mauritanie à 2 200 kcal/personne/jour au Tchad. Dans les pays francophones du Sahel, à l'exception du Sénégal et de la Mauritanie, le secteur agricole génère plus de 30 % de la valeur ajoutée et moins de 10 % de l'offre de céréales domestiques provient des importations, de

réduction de la pauvreté et de la faim au niveau national, l'accès à la nourriture est difficile dans les zones rurales, où plus de la moitié de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté.

Un cinquième des enfants en insuffisance pondérale

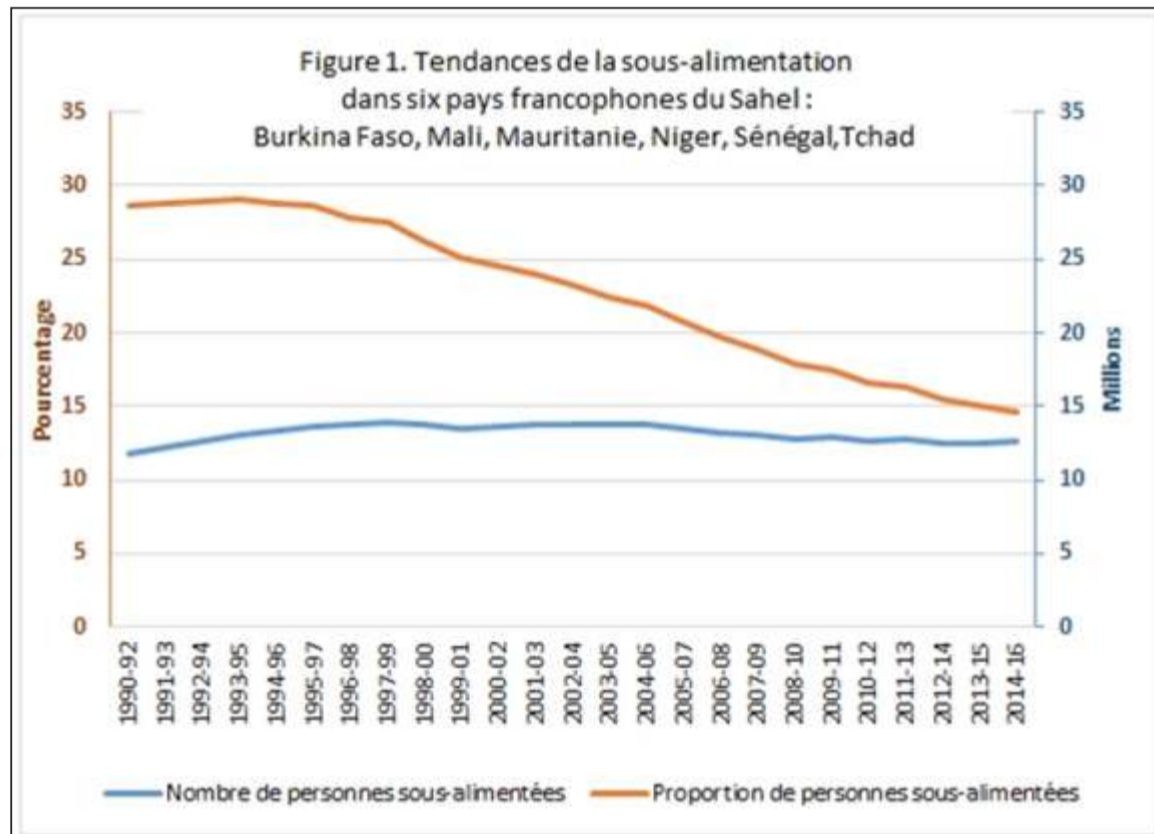
Le pourcentage des enfants de

de 50 % des apports énergétiques, ce qui engendre de fortes carences nutritionnelles. Ainsi le pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant de carence en fer, vitamine B12, folates et vitamine A est supérieur à 80 % au Mali et Burkina Faso et supérieur à 70 % dans les quatre autres pays.

Malgré des progrès inégaux, consolidés au Mali, Mauritanie, Sénégal et Niger et plus timides au Tchad et au Burkina Faso, la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire en général est devenue une priorité nationale. Ces six pays affichent tous une volonté politique réelle de mettre en place des programmes de réduction de l'insécurité alimentaire, avec des systèmes de suivi de ces politiques et de la réalisation des objectifs internationaux. Toutefois l'insécurité prévalant dans certaines zones, en proie aux rebelles et aux aléas climatiques, rend ces politiques difficiles à mettre en place.

Les Objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015, en particulier l'objectif 2 qui vise à éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable d'ici à 2030, représentent un nouveau défi pour ces pays. Un défi de taille mais qui n'est pas impossible à relever, si le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad renforcent les politiques de sécurité alimentaire existantes, rétablissent la sécurité dans les zones à risques et, surtout, font en sorte que le développement économique soit plus participatif et inclusif, c'est-à-dire qu'il ne laisse pas de côté les personnes les plus vulnérables.

Auteur : Nathalie Troubat, analyste de la sécurité alimentaire et de la nutrition, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Division des statistiques



Tendance de la sous-alimentation dans six pays francophones du Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad
(* Données préliminaires. Source : FAO)

alimentation, donc, mais des progrès très mitigés et inégaux qui n'ont pas toujours été accompagnés d'une réduction de l'insécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. La sécurité alimentaire se définit comme la condition selon laquelle toute personne, en tout temps, a accès à de la nourriture en quantité et qualité suffisantes pour mener une vie saine et active. Ce concept va au-delà de la disponibilité alimentaire et du bon fonctionnement des capacités domestiques à assurer de la nourriture pour tous. Il englobe aussi l'accès à la nourriture, l'assurance d'une utilisation saine des aliments par le biais d'infrastructures sanitaires opérantes et la consommation effective des aliments disponibles. Il implique également que les conditions de disponibilités, d'accès et d'utilisation soient stables dans le temps.

Les disponibilités énergétiques alimentaires font ressortir de grandes disparités entre les pays, de 2 900 kcal/personne/jour en

sorte que la lutte contre la faim passe inévitablement par l'augmentation de la production agricole domestique. Si les rendements céréaliers ont effectivement progressé depuis 1990, ils n'ont pas suffi à couvrir le déficit en calories. Plus le nombre de personnes sous-alimentées est élevé, plus l'effort à faire pour éradiquer la faim est important. Ainsi, pour combler le déficit en énergie au Tchad et au Burkina Faso, il aurait fallu en 2015 une hausse de la production de céréales de 4,8 % et 1,4 %, respectivement, soit approximativement 128 000 et 64 400 tonnes de céréales supplémentaires, alors que seulement 751 tonnes de céréales supplémentaires auraient suffi en Mauritanie.

Si les divergences entre ces pays sont manifestes en termes de disponibilités et d'efforts à faire pour couvrir le déficit en calories, sur les autres dimensions de la sécurité alimentaire, il semble y avoir convergence. Dans tous ces pays, malgré la

moins de cinq ans en insuffisance pondérale est supérieur à 20 % dans tous les pays étudiés ici, à l'exception du Sénégal, où la prévalence est inférieure à 15 %. D'énormes progrès restent encore à faire, car le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires est bien inférieur à la moyenne observée dans les pays en développement. Les efforts les plus importants doivent être entrepris au Niger et au Tchad, où moins de 12 % de la population ont accès à des infrastructures sanitaires contre 56 %, en moyenne, dans les pays en développement. Le manque d'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires affecte durement l'hygiène et les qualités nutritives des aliments consommés.

Le régime alimentaire en lui-même est peu varié. A l'exception de la Mauritanie, grand consommateur de farine de blé (28 % de l'apport énergétique total), le mil, le maïs, le sorgho et le riz contribuent à eux seuls à près



Le Football Club du MAEH a un nouveau bureau LE PRÉSIDENT NASSER TCHASSANTI S'ENGAGE POUR UNE EQUIPE PLUS DYNAMIQUE



Le Club de Football du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage de l'Hydraulique s'engage de plus en plus dans une stratégie novatrice pour une meilleure intégration, une présence plus accrue et des victoires enchaînées. C'est le leit motiv de son nouveau Président, M. Nasser TCHASSANTI, qui a pris les rennes du nouveau bureau à l'issue d'une Assemblée Générale le 15 mai dernier à l'Infa de Tové à Kpalimé.

Suivons les propos de M. Nasser TCHASSANTI dès sa prise de fonction

Le MAEH Football club est un bébé que nous avons tous vu naître, les débuts ont été hésitant mais le bébé est en train de faire des pas. Nous allons nous inscrire dans la

dynamique de cet enfant qui lorsqu'il grandit devra commencer par baroder puis se mettre à courir, nous allons compter sur les appuis de tout un chacun

Je voudrais rassurer les uns et les autres que nous allons tout faire pour redynamiser le club ; nous allons aller très loin. Doré et déjà, nous allons désormais associer des matchs au Forum National des Paysans Togolais (FNPT). Les fonds, nous irons les chercher où ils seront, nous sommes les artisans des schémas budgétaires, nous serons les mêmes qui trouverons les tournures qui conviennent pour que les activités socio culturelles puissent trouver une bonne place parce que en faisant ce que nous sommes en train de faire, nous

contribuons beaucoup à l'amélioration des conditions de vie car le sport c'est la santé. Nous allons formellement créer l'association de notre Football Club. On a trouver le nom qui conviendra, on a déposer les statuts pour qu'avant la fin de cette année, on puisse avoir l'agrément d'un club comme il se doit. Nous allons nous donner comme ambition au moins dans un mois, d'avoir un match, de visiter toutes les régions. C'est ensemble que nous allons essayer d'écrire ces différentes activités parce que nous allons le faire par rapport à nos programmes d'activité et par rapport à notre cadre de travail. Nous sommes du secteur agricole, nous allons voir dans quelle mesure allier la campagne agricole à la campagne

sportive, parce que nous devons faire en sorte pour rentabiliser ; nous allons faire exploiter des créneaux pour que nous puissions à chaque occasion trouver un moyen de créer une activité et faire valoir notre club.

Je voudrais également remercier les Autorités de notre département, nos différents responsables depuis notre chef immédiat, le Secrétaire Général, le Directeur de Cabinet, le Colonel, Son Excellence Monsieur le Ministre qui s'implique personnellement dans ce mouvement. Je voudrais également remercier les Directeurs Généraux des structures autonomes qui n'ont de cesse à nous accompagner et à nous appuyer ; je voudrais citer la

DG de l'ONAF, le DG de l'ICAT, les constances sollicitations des DG de l'ITRA, de la NSCT.

Nous allons voir dans quelle mesure, on va pouvoir s'inscrire dans la dynamique d'un club qui réponde aux aspirations de tout le département et de tout le Ministère. Les autres directeurs, les cadres, les amis qui nous accompagnent, nos chères dames qui se sacrifient pour être avec nous, que Dieu leur rende au centuple.

Pour les amis footballeurs, nous allons certes mettre tout en œuvre, mais nous ne leur demandons qu'une seule chose : la Victoire ! nous, nous allons mettre tout en œuvre pour disposer de ces moyens afin que les joueurs nous apportent ces victoires.

La Rédaction



Equipe du MAEH FC

LE BUREAU EXECUTIF DU MAEH FC

POSTE	
Président	M. TCHASSANTI Nasser
1^{er} Vice-Président	Mme BALI H. Nèmè
2^{ème} Vice-Président	Dr PATO Pidemnewé
Secrétaire Général	M. GOUMBANE Todlman
Secrétaire Général Adjoint	M. LAWSON A. Latévi
Trésorier Général	M. TABE Gnandi
Trésorier Général Adjoint/Chargé à l'organisation	Mme AGUEY-WOIGNON Kayi

En prélude à cette Assemblée Générale un grand tournoi a rassemblé plusieurs équipes sur le terrain de l'Infa. Les résultats de ce tournoi se présentent comme suit :

- Vo Nord #USAS : 0-1
- MAEH#ASAD : 0-1
- WISDOM#USAS : 0-1
- MAEH # VO NORD : 2-0
- WISDOM # ASAD : 0-0
- MAEH # USAS 0-0
- WISDOM # VO NORD : 1 - 1
- USAS # ASAD : 0-0
- MAEH # WISDOM : 1-0
- VO NORD # ASAD : 0-0





SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

5^{ÈME}
EDITION

&

LA 2^{ÈME} EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Professionnels de l'agribusiness, participez
à ces deux rendez-vous pour la promotion de
vos produits, services, technologies et innovations agricoles !



17-21 Août 2016

Centre Togolais des Expositions
et Foires de Lomé (TOGO 2000)



En attraction, vivez les journées sur :

- la filière du soja bio
- la filière de l'ananas



- le financement des chaînes de valeur agricoles
- l'emballage et le transport des produits agricoles

sialo.org

Info : +228 2230 2727 / 9999 7979
E-mail: centaurecom@yahoo.fr

